

Demande de transfert à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville pour l'année universitaire 2018-2019

Ecole nationale supérieure d'architecture d'origine :

Coordonnées :

Nom de l'étudiant Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse.....

.....

Téléphone..... Adresse électronique.....

Scolarité :

Année de 1^{ère} inscription dans une école d'architecture :

Nombre d'inscription en 1^{er} cycle :

Position dans le cursus en 2017/2018 :

Licence

Master

1^{ère} année

1^{ère} année

2^{ème} année

3^{ème} année

NB : Les inscriptions en master par transfert à l'ENSAP-B se font exclusivement en 1^{ère} année.

Par ailleurs, le niveau d'anglais doit être excellent car les étudiants ont l'obligation d'obtenir un score de 750 points au test du TOEIC pour obtenir le Diplôme d'Etat d'architecte valant grade de Master.

Votre demande devra être transmise à l'ENSAP-B avant le lundi 30 avril 2018 dernier délai accompagnée d'un dossier de candidature composé comme suit :

- lettre de motivation
- relevés de notes du cursus architecture
- CV
- dossier des acquis et de travaux graphiques (format A4) (Projets d'architecture concernant votre cursus, travaux personnels...)

Les dossiers seront examinés par la commission DPE/VAP/transfert en fonction notamment de la capacité d'accueil de l'école.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

Certifié sincère et véritable

Fait à..... Le

Signature de l'étudiant(e)

Avis du directeur ou de la directrice
de l'école d'origine

favorable défavorable

Date et signature du directeur ou de la directrice